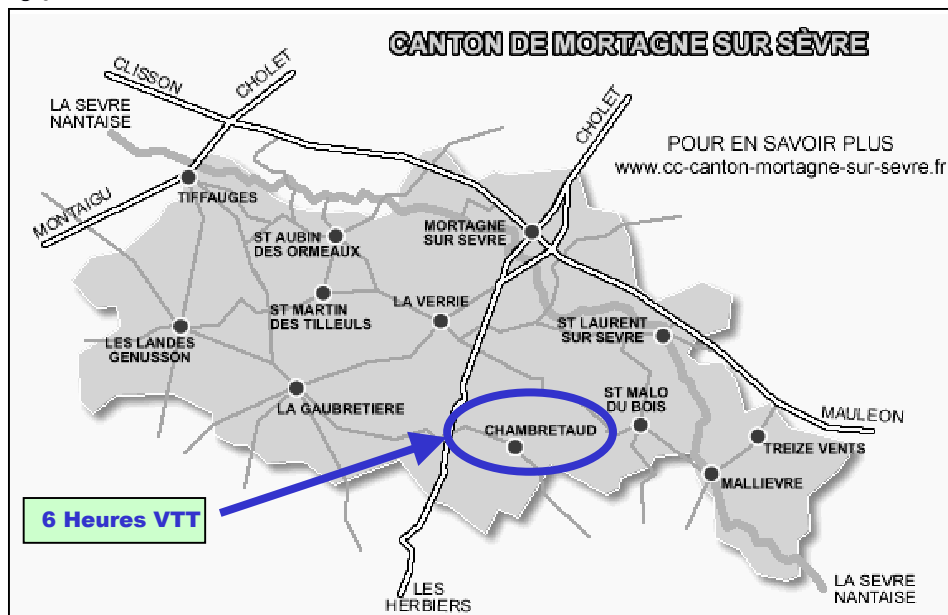


## Comment venir ?



*Avec nos remerciements à tous les bénévoles, propriétaires privés et commune traversée pour leur collaboration*



**VENDÉE**  
CONSEIL GÉNÉRAL



**OFFICE DE TOURISME - Association Raid des Chaussées**  
**6 HEURES VTT - Avenue de la gare - BP 38**  
**85290 MORTAGNE SUR SEVRE**  
**☎ 02.51.65.11.32. Fax 02.51.65.56.68**

[www.raid-des-chaussees.com](http://www.raid-des-chaussees.com) Email: [info@raid-des-chaussees.com](mailto:info@raid-des-chaussees.com)

# RAID DES CHAUSSÉES



# 6 HEURES VTT

**Samedi 22 Septembre 2012**

**Départ 10h00**

**NOUVEAUTE**



**Circuits de 5,5 kms**



**CANTON DE MORTAGNE SUR SEVRE (85)**  
 Venez découvrir le bocage Vendéen à travers toute sa diversité

[www.raid-des-chaussees.com](http://www.raid-des-chaussees.com)

# Déroulement et Règlement des 6 Heures VTT

## ■ PRESENTATION

1ère Edition - Epreuve VTT **par équipe de 3 ou 5 personnes** organisée par l'Association du Raid des Chaussées, destinée à des personnes pratiquant le VTT régulièrement et voulant découvrir l'ambiance du Raid des Chaussées.

*Epreuve du Raid des Chaussées => Epreuve Multisports sur 2 jours (19<sup>ème</sup> Edition)*  
*Epreuve 6 heures VTT => **Epreuve VTT sur 1 jour***

## ■ EPREUVE 2012

- Date : Samedi 22 Septembre 2012
- Départ : Chambretaud de 10h00

## ■ COMMENT S'INSCRIRE

- Par Correspondance : avant le 16 septembre 2012  
RAID DES CHAUSSEES – 6 HEURES VTT  
Office de Tourisme  
Avenue de la Gare  
BP 38  
85290 MORTAGNE SUR SEVRE
- Bulletin d'inscription et règlement à télécharger sur le site : [www.raid-des-chaussees.com](http://www.raid-des-chaussees.com)

*Inscriptions* : - Licenciés FFCC : 12 €  
- Non licenciés FFCC : 20 €

- Sur Place : Site Salle de Sports - Chambretaud

*Inscriptions* : - Licenciés FFCC : 14 €  
- Non licenciés FFCC : 22 €

## ■ LE PARCOURS

- C'est une épreuve d'endurance VTT par équipe.
- Le nombre d'équipe est limité à 50
- Le circuit est une boucle fermée d'environ 5,5kms

## ■ A L'ARRIVEE

- Douches et lavages vélo
- Restauration, animations, arrivée des raiders

## ■ DEPART

8h30 : inscription et distribution des plaques de cadres-transpondeurs  
9h00 : ouverture du parcours et possibilité de reconnaissance  
10h00 : départ de la course  
16h00 : fin de la course  
18h00 : remise des prix

## ■ REGLEMENT

- Tous les participants doivent être âgés de plus de 17 ans.
- Seuls les vélos de types VTT seront autorisés.
- Le port du casque est obligatoire sur le parcours pendant toute la durée de l'épreuve.
- Les participants doivent être couverts par une assurance familiale, et mieux encore par une assurance individuelle.
- Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident.
- Droit à l'image : chaque participant accepte que l'Association du Raid des Chaussées puisse utiliser toutes photos prises durant l'épreuve.
- Épreuve limitée à 50 équipes (inscription à partir du 15 Juin 2012) , une confirmation d'inscription sera envoyée à chaque équipe comprenant une décharge de responsabilité à remettre signée par les concurrents avant le départ de l'épreuve.
- L'épreuve est sous le contrôle du VCH LES HERBIERS.

## ■ CONSIGNES DU DEPART

- Les participants pourront se présenter à partir de 8h30 à la salle de sports de Chambretaud.

**Vous nous remettrez à cette occasion :**

- ☞ votre décharge de responsabilité par équipe.
- ☞ caution (carte d'identité) afin d'obtenir les plaques numéro
- ☞ Autorisation parentale pour les participants mineurs